

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES

CONSULTEZ **PARIS**
COURTIER EN IMMOBILIER

227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

LA TRIBUNE des bois francs

André & Guy VERVILLE
REPRESENTANTS

RCA et **MAYTAG**

235, Notre-Dame Est
VICTORVILLE 752-4722

PAGE 4

VICTORVILLE, MARDI, 12 SEPTEMBRE 1972

“Lettre aux Princes de la Nation”

NDLR: Dans une série d'articles, le Dr René Jutras, président de la Chambre de commerce de Victoriaville et médecin à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, commente et analyse le conflit qui s'est déroulé le printemps dernier au CEGEP de Victoriaville; nous reproduisons intégralement cette analyse poussée réalisée par le Dr Jutras.

En vous appelant “princes de la Nation”, étudiants du CEGEP, croyez que ça n'est pas une plaisanterie, ni une exagération, et encore moins une flatterie. C'est un aspect de votre situation ou de votre identité civile que vous partagez avec toutes les jeunesse de pays dits développés, mais cet aspect échappe ou plutôt n'effleure que rarement à la réflexion de quiconque. D'ailleurs, j'emprunte le mot à un homme de gauche célèbre, important ministre dans le cabinet du Président de Gaulle, qui s'était adressé de la même façon aux étudiants de France, au lendemain de la rébellion de Nanterre.

C'est sans doute parce qu'il y a quelques siècles, le droit d'étudier était le privilège exclusif des enfants des rois et des nobles, que je vois en vous qui jouissez du même privilège, la même identité.

Mais il y a d'autres motifs plus importants et plus contemporains pour justifier mon expression. En effet, parce que vous n'avez pas à gagner votre pain quotidien, sauf quelques exceptions, parce que vous avez pour la plupart vu au chapitre des affaires de l'Etat sans avoir à payer d'impôt, parce que l'Etat vous consacre une importante partie de son budget, et surtout parce que vous êtes, avec tous vos confrères des autres CEGEP, “l'intelligentsia” sociale, financière et politique du Québec de demain, je salue en vous, à l'instar d'André Malraux de France, les “Princes de la Nation”. Car le prince est celui “autour de qui”, “en vue de qui”, “au service de qui” les choses se font: il est le principal, c'est-à-dire le principe.

Voilà ce que vous êtes pour nous les parents, pour nous les contribuables, pour nous les citoyens du Québec. Voilà pourquoi tout ce qui peut vous arriver nous touche de près. Il est normal donc que nous soyons soucieux de votre développement et que nous nous réjouissons de tous vos succès d'apprentissage tant dans votre travail académique que votre travail para-académique.

C'est ainsi que je me plais à souligner le développement remarquable de vos organisations sportives, particulièrement depuis septembre 1971. Je voudrais aussi souligner la création de l'organisme

“Perspectives-Cegep” qui a suscité de nombreuses initiatives étudiantes de la plus belle inspiration. Je me dois de rappeler quatre d'entre elles qui montrent bien le sérieux dont vous êtes capables ainsi que l'esprit de créativité qui vous anime. Le premier est le projet de “Coop-Jeunesse” qui planifie tout un ensemble de stages pratiques dans les Caisse Populaires pour les étudiants en techniques administratives. Il faut dire que c'est là un effet logique de la création de la Coop des Etudiants, laquelle est une autre de vos meilleures réalisations. Le deuxième projet fut celui du festival de théâtre amateur de novembre '71 lequel donna un indice de l'excellente vitalité artistique de votre milieu. Le troisième projet fut votre exposition des travaux de français, tenue à la bibliothèque en mai dernier. J'ai moi-même, visité longuement cette exposition où l'audio-visuel, la fantaisie, la poésie et l'originalité des manuscrits, triomphaient compte tenu des moyens à la disposition. Enfin le quatrième projet, déjà fort d'un très heureux précédent au printemps 1971, promettait beaucoup, c'était le festival du cinéma amateur célébré du 24-25-26 mai 1972.

Malheureusement, vous le savez trop bien, ce festival fut supprimé par la contestation de mars!

Vous comprendrez que si nous nous réjouissons de vos bons coups, nous sommes par contre alarmés par les mauvais. Cette contestation de mars entre dans la catégorie des mauvais. Si j'ai analysé longuement cette crise, c'était d'abord pour rectifier l'information du public et de vos parents en particulier. Mais j'ai voulu aussi révéler à plusieurs d'entre vous un aspect des événements qu'ils n'avaient pas eu l'opportunité de connaître.

Maintenant il nous est possible, ensemble, de dégager quelques conclusions, dont la première sera négative, mais les autres positives. En effet, la contestation de mars a révélé de façon indubitable, l'inquiétante fragilité de la vie démocratique de votre campus: il a suffi d'une poignée d'étudiants-activistes pour vous priver du premier et du plus fondamental de vos droits d'étudiants: le droit de suivre vos cours, et de les suivre là où ils doivent être donnés. J'ai été atterré par la facilité étonnante avec laquelle le petit groupe activiste s'est imposé parmi vous comme étant la grosse majorité alors que c'était tout le contraire. Votre association générale étant dissoute, vos modules étant faux dans leur charte même, vous étiez désarticulés et impuissants devant la harangue des futurs faus-

soyeurs des vraies libertés populaires et de bien d'autres choses encore plus précieuses! Il est évident que pour l'année qui vient vous devrez mieux vivre votre démocratie étudiante, en choisissant prudemment vos animateurs et en veillant étroitement sur leurs gestes. Sinon vous serez très mal placés pour reprocher à vos parents leurs manques de clairvoyance politique ou leur insouciance civile, car vous aurez prouvé que vous êtes aptes et prêts à tomber dans les mêmes travers. Méfiez-vous de certains de vos confrères télé-guidés par les autorités obscures du “front commun étudiant de Montréal”.

Une deuxième conclusion saute aux yeux: vous devriez reprendre à neuf la formule des modules, la réaliser dans toutes ses dimensions pour créer un monde cégepien vraiment original et moderne. Heureux précédent dans le milieu universitaire trilluvien, les modules devraient connaître le même succès chez vous. Mais ne vous méprenez pas, il faut tuer, refaire une nouvelle charte, laquelle consacrerait cette fois le rôle de promotion dissoudre les faux modules académiques comme but fondamental des modules. Par contre le vrai module n'est pas apte à assumer l'administration du département des Services aux étudiants. Il est urgent de former un conseil d'Administration Etudiant pour administrer conjointement avec les Directeurs des Services, votre budget qui peut s'élever à près de \$200,000, en choisissant parmi nous des étudiants au-dessus de tout soupçon. Il est important d'être le Conseil au service de l'universel, pour qu'il soit responsable devant vous tous de son administration.

Une troisième conclusion s'impose: l'Administration du CEGEP est toute entière acquise à vos véritables intérêts et il est impensable qu'il en soit autrement. Peut-on concevoir une maison d'éducation où la direction haitrait les élèves, voudrait les tricher, les faire râter, et les “faire souffrir”, un peu comme Eddy Krishman et ses deux allemands affectionnés des frères Rougeau?

Une quatrième conclusion veut que le standard moral et académique de votre institution soit réajusté dans le sens de restauré. Non qu'il soit plus bas qu'ailleurs, mais parce qu'il doit être plus haut qu'ailleurs. Et il se doit d'être plus haut parce que c'est votre CEGEP, parce qu'il est aussi le nôtre et qu'il est notre seul CEGEP! C'est pour cette raison que j'ai suggéré à vos professeurs de mettre à point un code d'éthique dont ils seraient tous solidaires. Vos professeurs pourront jouer un rôle capital dans cette relance académique et éducative, mais votre part est indispensable. Une saine émulation devrait normalement sourdre de votre milieu, non pas vers le libéralisme en des attitudes de puérile émancipation, mais vers le développement de la rectitude de votre jugement, vers l'épanouissement de votre sens altruiste, vers la maîtrise progressive et tout-à-fait souhaitable de vos impulsions bio-psychologiques. Au moment de vous laisser et de vous redire ma foi en vous tous, je me dois de vous convier à joindre vos efforts au grand oeuvre de résurgence nationale. Le groupe ethnique auquel vous appartenez est en évolution normale vers la complétude de son identité comme nation et vers la conquête des pouvoirs de souveraineté correspondante.

Plusieurs parmi vous sont déjà acquis à cette grande cause de libération nationale, mais certains d'entre eux croient nécessaire d'y inclure toutes les autres espèces de libération allant du journalisme sexuel à la libéralisation de la drogue, en passant par le rejet de toute tradition essentielle de la culture québécoise, et s'efforce par surcroît de transformer le grand combat en une artificielle lutte de classe. Un instant, là. Toutes ces folies qui agitent présentement le monde capitaliste vont nettement à rebours de l'indépendance du Québec, elles en constituent même les plus dangereux obstacles! En vous conviant comme je l'ai fait pour vos aînés, il y a huit ans, à participer lucidement et courageusement à la lutte pour la libération de votre patrie, je vous laisse à méditer une pensée d'un grand politique d'Orient:

“Que l'ancien serve l'actuel, que ce qui est étranger serve ce qui est national; Que cent fleurs s'épanouissent et que le nouveau émerge de l'ancien”. (1) Etudiants du CEGEP de Victoriaville, à vous “princes de la nation”, mes hommages.

(1) Extrait d'un discours de Mao Tsé Tung, président de la Chine très populaire.

René Jutras, Md

A la firme Tricot Domino

Daveluyville: le montant du vol s'élèverait à plus de \$20,000

DAVELUYVILLE, (JR) — Un vol évalué à plus de \$20,000 dollars a été perpétré à la firme Tricot Domino Ltée de Daveluyville. Selon les premières constatations, les voleurs auraient dénoncé la porte arrière de la manufacture pour s'approprier des vêtements pour une valeur de \$20,000 dollars.

La découverte du vol a été faite alors qu'un des propriétaires de Tricot Domino Ltée, M. Jean-Claude Tardif eut constaté le méfait. Il a immédiatement fait appel aux agents An-

dré Seruti et André Derepenti-gny de la Sûreté provinciale du Québec qui ont ouvert une enquête sur ce vol. Des témoins résidant non loin de l'usine de Daveluyville ont rapporté aux agents qu'ils avaient vu une camionnette blanche stationnée à l'arrière de l'édifice samedi soir.

La rumeur circulait hier que le vol de vestons et de pantalons chez Tricot Domino pouvait être relié à l'assassinat des deux garde-chasses MM. Ernest St-Pierre et Médéric Côté

mais aux dernières nouvelles, il semble qu'il s'agisse de deux affaires complètement différentes.

La Sûreté provinciale poursuit actuellement son enquête et recherche activement cette camionnette blanche qui aurait été stationnée près de l'édifice où a eu lieu le vol. Concernant les dommages matériels, l'agent Seruti a déclaré que les voleurs avaient brisé la serrure de la porte arrière et que de ce côté, les dégâts étaient très minimes.

Chronique municipale

WARWICK, (RT) — En plus du maire, Richard Forjier, les échevins Henri Perreault, Roméo Tanguay, Joachim Raiche, Benoît Turcotte, Jean-Marc Béliveau et Léopold Marchand ont participé à la récente séance du conseil de Warwick.

La firme Seroc Inc. de Sherbrooke effectue les travaux de pavage des rues Métro Nord, Du Moulin, Leblanc et le Carillon au montant de \$23,513.50. Les autres soumissionnaires étaient Construction Pavage Moderne Ltée au montant de \$24,235.70 et le Pavage De Luxe au montant de \$27,528.80.

Les autorités municipales de Warwick ont accordé le contrat des vidanges à M. Roger Buisière pour un montant de \$19,425. Le contrat débute en février 1973 pour une durée de trois ans. Les autres soumissionnaires étaient Renaud Desrochers \$22,900, Michel Larocque \$22,500, Richard Noël \$26,840 et Raymond Tessier \$24,960.

Le conseil de ville a résolu que la ville délègue son greffier.

Les échevins de Warwick ont résolu que la ville maintienne intégralement et tel qu'il existe présentement son règlement concernant la taxe d'affaires et de commerce.

Un avis de motion a été donné et il sera présenté à une séance subséquente pour un règlement d'emprunt approximatif de \$250,000 pour des travaux d'égouts et d'aqueduc sur les rues Leblanc et connexes.

Considérant que la ville de Warwick possède un équipement pour combattre les incendies, qu'elle compte des pompiers à temps partiel et que l'entretien de l'équipement et l'entraînement des hommes revient au chef pompiers le conseil a résolu de verser conjointement avec la municipalité du canton de Warwick un salaire mensuel au chef des pompiers.

La prochaine séance du conseil de ville de Warwick aura lieu le 18 septembre dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'endroit.

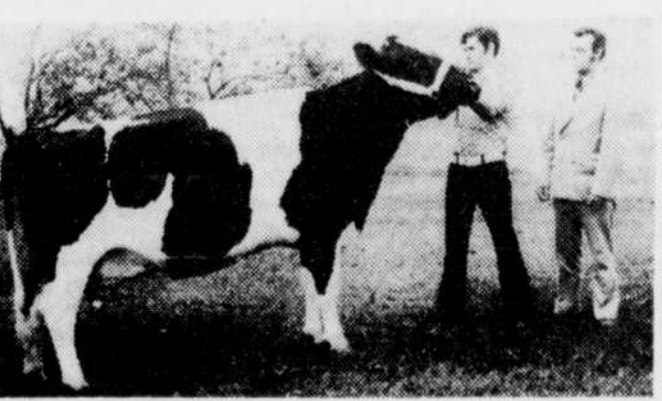
Meilleur éleveur



Le meilleur éleveur provincial est M. Bertrand Boisclair du club Holstein des Bois-Francs. Ce dernier est félicité par son fils Guy sous le regard des agronomes Léandre Champagne et Claude Marchand.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Championne de réserve



Plessisval Délice, propriété de M. Antonio Tourigny, a été la grande championne de réserve lors de l'exposition agricole provinciale de Québec. L'agronome Claude Marchand et Gilles Tourigny admirent cette bête Holstein.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Le meilleur pis



Des Lac Précille, autre bête de l'élevage de M. Antonio Tourigny de Victoriaville, a mérité un premier prix à l'exposition de Québec pour le meilleur pis inter-races. L'agronome Léandre Champagne et Gilles Tourigny sont près de la gagnante.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Règlement d'emprunt de \$90,000 pour des travaux à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Les édiles municipaux de Princeville ont adopté un règlement de \$90,000. Ce montant servira à acquitter le coût de travaux de voirie, d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluvieux ainsi qu'à l'achat d'un terrain d'une superficie de 32 acres dans le secteur de la station de pompage. Le montant de \$90,000 inclut une somme de \$8,200 pour frais d'impression et de vente des obligations.

Le premier magistrat de Princeville, M. J.-Maurice Talbot, a fait remarquer que l'on empruntera moins si les dépenses prévues sont plus basses que les estimés. L'assemblée publique des électeurs contribuables est fixée au mardi, 19 septembre, de 20h à 22h, à l'hôtel de ville, en rapport avec ce règlement qui porte le numéro 286 et dont lecture a été donnée par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier de la ville.

Deux demandes faites pour les services de l'aqueduc et des égouts dans des secteurs en voie de développement dans le sud-ouest de la ville ont été prises en considération par les édiles municipaux de Princeville. L'une de ces requêtes concerne la partie non encore desservie sur la rue Paré-Quant à l'autre elle se rapporte au projet d'une nouvelle rue, entre le boulevard Baril et le Petit X, à l'est des rues Renaud et Roux. Ces deux dernières ouvertes il y a quelques mois par Jacques construction inc. auront tous leurs terrains complètement construits dès cet automne et la direction de l'entreprise se propose d'ouvrir des chantiers le plus tôt possible sur la rue projetée.

Une demande est adressée à l'Hydro-Québec par le Conseil municipal urbain de Prin-

ceville pour améliorer le centre ville. Il s'agit du déplacement des poteaux situés entre le chemin de fer et le carrefour, du côté ouest de la rue St-Jean-Baptiste Sud ainsi qu'au côté sud, à partir du carrefour jusqu'à la rue Mgr Pollier, soit le long de l'avenue St-Jacques Ouest. Le déplacement des poteaux dans ce secteur permettra d'élargir la voie de quelques pieds et de faciliter la circulation et le stationnement dans cette partie de la ville. Les arbres ne seront pas touchés et les trottoirs seront reconstruits sur la lisière de terrain que la Fabrique a cédée pour permettre cette amélioration à la voie.

M. J.-Maurice Talbot, maire, et les conseillers ont approuvé le paiement des factures produites par le secrétaire-trésorier de la Ville, M. Fernand Poiré. Le total est de \$42,552.63 dont \$4,910.97 pour les salaires et l'administration, \$12,703.73 pour les dépenses régulières et \$24,937.93 pour des réalisations selon les règlements. Pour les huit premiers mois de 1972, les revenus totalisent \$304,864.74 alors que les dépenses s'élèvent à \$204,147.47.

En ouvrant les délibérations de l'assemblée de septembre, M. J.-Maurice Talbot a fait remarquer que le Conseil municipal urbain de Princeville en était à sa 24ème réunion de la présente année, sans compter les nombreuses séances d'études des édiles.

Il a été convenu de présenter une demande à l'Hydro-Québec pour installer un système d'éclairage sur les rues Renaud et Roux où des résidences occupent la presque totalité des sites disponibles.

Forte augmentation d'équipes de ballon sur glace à Victo

VICTORVILLE, (RT) — Les demandes de franchises se font de plus en plus nombreuses dans la ligue de ballon sur glace de Victoriaville pour la saison 1972-73. La ligue pourrait compter plus d'équipes que l'an dernier alors qu'elle en dénombreait 14.

En fait, la classe “C” pourrait passer de six à huit clubs avec des demandes de franchises d'une équipe de Victoriaville et d'une formation de Thetford Mines. Dans la classe “B”, avec huit clubs, l'an dernier, un club de Trois-Rivières a soumis sa candidature à une franchise dans le circuit régional de Victoriaville.

Le président de la ligue de ballon sur glace de Victoriaville, Réal-Jean Couture se réjouit de ce fait et s'est dit qu'il se propose de faire et d'avis que la prochaine saison de son circuit sera l'une des meilleures au cours des récentes années.

BOIS-FRANCS EXTERMINATION

M. Rolford Leblond, prop.

DISCRETION ASSURÉE

Coquerelles, souris, rats, etc.

Bureau : 35, rue St-Henri, Princeville
Tél : 364-5071 — Rés. : 752-6211

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DES BOIS-FRANCS

EDUCATION AUX ADULTES

INSCRIPTION

DATES : 12-13-14-15 septembre 1972.
HEURES : 7:00 à 9:00
LIEUX : Victoriaville :
Ecole Albert Morissette, Ecole de Métiers
Plessisville : Ecole Polyvalente
Princeville : Ecole Ste-Marie
Warwick : Ecole Ste-Marie

INFORMATIONS :
Tél.: 758-8211 poste 46.

Comment revendre votre auto à meilleur prix?

Si votre auto montre des traces de rouille, sa valeur de revente en souffrira grandement. Ça peut vouloir dire quelques centaines de dollars de moins dans vos poches. Quelques centaines de dollars, c'est beaucoup plus que ne vous aurait coûté un traitement antirouille Ziebart.

Faites le calcul! Vous verrez que l'antirouille Ziebart, c'est un investissement rentable.

Renseignez-vous sur notre garantie exclusive de 10 ans sur voitures neuves.

Ziebart
Antirouille auto • camion

Antirouille Victoriaville
ENR.
M. Florent Lapointe, prop.
700 Notre-Dame Est
VICTORVILLE
752-5118

NOUVELLE ETUDE LEGALE

Me Pierre Jutras, Me Jean-Marc Béliveau, Me Pierre Beaudet

Me Pierre Jutras et Me Jean-Marc Béliveau sont heureux d'annoncer à la population de Victoriaville et de la région qu'ils se sont adjoint un nouvel associé en la personne de Me Pierre Beaudet, B.A., L.L.L. Me Pierre Beaudet a été admis au barreau de la province de Québec, le 4 juillet 1969. M. Beaudet est le fils de l'Hon. Juge Raymond Beaudet, Juge à la Cour Provinciale, à Québec. Leur étude légale est située au numéro 117 de la rue Notre-Dame Est, à Victoriaville. — Tél.: 752-4539.

JUTRAS, BELIVEAU, BEAUDET

ANNEXION À THETFORD MINES D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE APPARTENANT À THETFORD-SUD

THETFORD MINES, (MD) — Les édiles municipaux de la ville de l'Amiante ont adopté, hier soir, le règlement municipal no 897 pour décréter l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Thetford-Sud à la cité de Thetford Mines.

Le territoire en question se situe à proximité de la firme Polybec et du pont de la 9^{ème} rue. Il couvre une superficie de 4.000.000 pieds carrés. Le ré-

glement no 897 devra toutefois recevoir l'approbation de la corporation municipale de Thetford-Sud.

Lorsque ce règlement sera sanctionné par toutes les parties concernées, les habitats et

les contribuables du territoire annexé et leurs successeurs seront soumis aux règlements, ordonnances, résolutions, rôles et tous autres actes municipaux actuellement en vigueur dans la cité de Thetford Mines et qui le deviendront par la suite. Tout

l'actif du territoire annexé deviendra, à l'entrée en vigueur du règlement no 897, propriété de la cité de Thetford Mines.

Le nouveau territoire annexé sera rattaché au quartier no 1 de la cité de Thetford Mines.



Theftford autorisé à signer pour la construction d'une voie de contournement desservant le complexe polyvalent

THETFORD MINES - YC. Le règlement no 896 pour autoriser la signature d'une entente avec la municipalité de la partie Sud du canton de Thetford pour la construction

d'une voie de contournement devant desservir le complexe polyvalent de Thetford Mines, a été adopté par le Conseil municipal de Thetford Mines.

Règlement no 896 Ce règlement no 896 stipule que le Conseil de la cité de Thetford Mines est autorisé à signer avec le Conseil de la Corporation municipale de la

partie sud du canton de Thetford une entente pour l'aménagement d'une voie de contournement dont une partie sur le territoire de la cité de Thetford Mines et une autre sur celui de la Corporation municipale de la partie Sud du canton de Thetford et consistant en des travaux connexes.

On sait que les travaux concernant l'aménagement de cette voie de dégagement qui doit être construite dans l'axe de la 9^{ème} rue et le prolongement de la rue Mooney devraient débiter cet automne afin que le tout

soit terminé en septembre 1973. Par ailleurs, cette voie d'évitement d'une longueur de 2,49 milles qui desservira le campus scolaire de l'école polyvalente de Thetford sera située en majeure partie dans la municipalité de Thetford-Sud.

Enfin, signalons en dernier lieu la double vocation qu'endossera cette voie de dégagement, soit de permettre un accès direct à l'école polyvalente de Thetford en plus de fournir au développement du mont Adstock un accès fonctionnel et direct.

Conservation de la faune

Le colloque sur la conservation de la faune organisé par l'Association régionale de conservation des Cantons de l'Est a remporté un vif succès. Sur la photo ci-haut, nous voyons, de gauche à droite, MM. Tony Lesautour, président de la Fédération québécoise de la faune; Marcel Chaput, bio-chimiste et conférencier invité; Claude Turgeon, président de l'Association régionale de conservation des Cantons de l'Est, et Antonio Beauchemin, président du club de chasse et pêche de Thetford Mines.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Doran Doucet s'empare des honneurs du Pro-Am de Thetford avec une fiche de 67

THETFORD MINES - MD. Le roi du golf au Québec, Doran "Duke" Doucet, de Windsor, a enlevé les honneurs du Pro-Am de Thetford Mines avec une fiche de 67 coups pour dix-huit trous.

Celui qu'on considère comme le meilleur golfeur en province a disposé des professionnels André Morency, de Drummondville, Marcel Fortier, de

Victoriaville, Eugène Turgeon, de Lac-Mégantic, et Denis Fillon, de Thetford Mines.

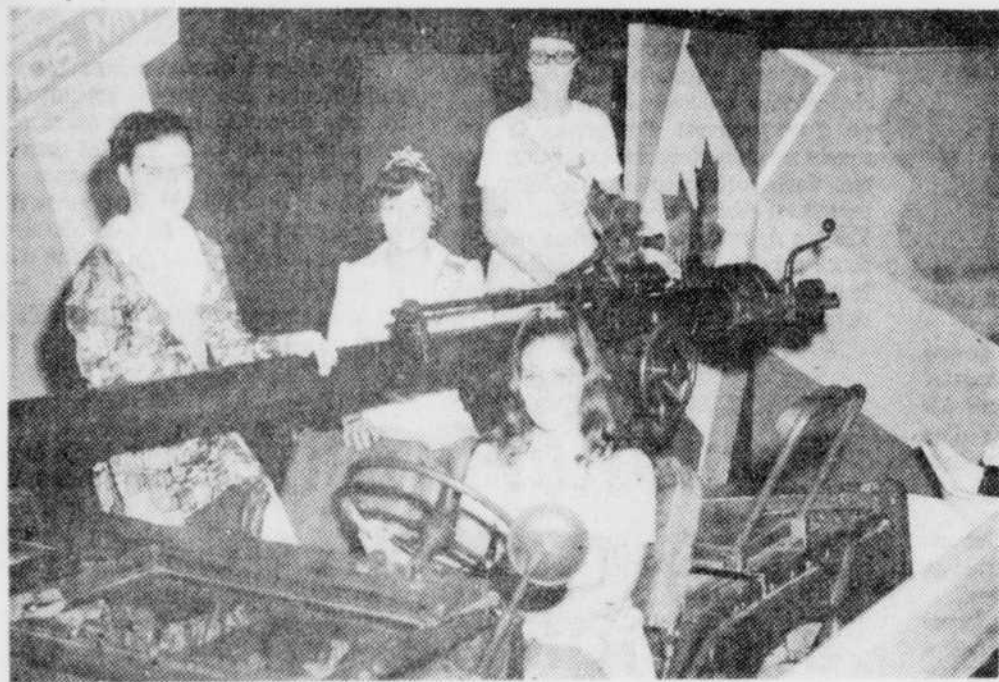
Grâce à un score brut de 72, Maurice Laflamme, de Thetford Mines, a été proclamé vainqueur de la classe "A". Marcel Fillon, de Thetford Mines, a réussi le meilleur pointage net de cette catégorie, soit 70.

Steve Fillon, de Thetford

Mines, a gagné les honneurs de la classe "B" en présentant une fiche nette de 81. L. Bernier, d'East Angus, a tourné une ronde nette de 67.

Mario Roy, de Disraeli, l'a emporté dans la classe "C" avec une feuille de pointage brute de 88. Fernand Lefebvre, de Robertsonville, a terminé avec un pointage net de 61.

Expo-Québec



La reine de la Société d'agriculture du comté de Mégantic et quelques duchesses ont assisté, en fin de semaine dernière, à plusieurs activités de l'Expo-Québec. Ci-haut, nous voyons, dans l'ordre habituel, Mlle Noëlla-Ange Cimon, duchesse de Pontbriand; Mlle Marie-France Labbé, reine de la Société d'agriculture du comté de Mégantic; Jocelyne Labonté, duchesse de Thetford Mines, et Mlle Lauréanne Jacques (à l'avant), duchesse de Sacré-Coeur-de-Marie.

La Guadeloupe et Aux Economies divisent les honneurs d'un programme double

THETFORD MINES, (AG) — Les équipes La Guadeloupe et King Kong-Aux Economies ont divisé les honneurs d'un programme double, de sorte qu'elles sont actuellement sur un pied d'égalité 1-1 dans la série finale 1-1 de la Ligue de fastball O'Keefe.

Dans la première joute, l'Hôtel La Marquise de La Guadeloupe l'a emporté au compte de 8-3. Réal Litowski a limité ses adversaires à deux maigres coups sûrs pour remporter une victoire bien méritée.

Michel Laroche fut le lanceur perdant. Jacques Beaulé a frappé un circuit pour les vainqueurs tandis que Réal Litowski a aidé sa propre cause en y allant de deux coups sûrs. Raymond Lessard et Michel Laroche ont réussi les seuls coups sûrs des perdants.

Deuxième partie

Dans une partie qui a nécessité trois manches supplémentaires, le King Kong-Aux Eco-

nomies l'a emporté difficilement au compte de 9-8.

A la 10^{ème} manche, André Carlos a ouvert le bal avec un triple et a croisé le marbre sur un mauvais lancer.

Michel Laroche a été crédité de la victoire, tandis que Réal Litowski qui a remplacé Gilles Dodier à la 4^{ème} manche, a encaissé le revers.

Les étoiles à l'offensive pour les vainqueurs ont été André Carlos avec un triple et deux simples et Raymond Lessard avec trois simples.

Nouvel exécutif

MAGOG, (RLC) — La Garde paroissiale de Ste-Marguerite-de-Magog, qui compte plus de 35 membres, a procédé à l'élection de son nouvel exécutif pour la prochaine année.

Le lieutenant Léonel Lussier a été élu président de la Garde. Il sera assisté cette année par le capitaine Roméo Julien, comme vice-président; le sergent Omer Lussier comme secrétaire; et de cinq directeurs qui sont Elphège Ménard, Napoléon Latulippe, Richard Lussier, Camil Chainey, et Alain Durand.

Par la suite, le nouvel exécutif s'est réuni pour compléter la direction et le major Jercule Bernard a été nommé commandant de la Garde, tandis que Richard Lussier était affecté au poste de trésorier et Elphège Ménard était nommé publiciste.

Forte augmentation d'équipes de ballon sur glace à Victo

VICTORIAVILLE, (RT) — Les demandes de franchises se font de plus en plus nombreuses dans la ligue de ballon sur glace de Victoriaville pour la saison 1972-73. La ligue pourrait compter plus d'équipes que l'an dernier alors qu'elle en dénombreait 14.

En fait, la classe "C" pourrait passer de six à huit clubs avec des demandes de franchises d'une équipe de Victoriaville et d'une formation de Thetford Mines. Dans la classe "B", avec huit clubs, l'an dernier, un club de Trois-Rivières a soumis sa candidature à une franchise dans le circuit régional de Victoriaville.

Raymond Rougeau rosse Creetchman ... au profit du Fleur de Lys

THETFORD MINES, (AG) — Daniel et Lionel Robert ont triomphé de Don Serrano et de la Merveille Masquée dans la grande finale 2 de 3 du programme de lutte présenté au Centre de Loisirs. Il s'agissait du deuxième et dernier programme organisé par la direction du club de hockey Fleur-de-Lys de Thetford Mines.

Serrano et la Merveille Masquée se sont emparés de la première chute, mais Daniel et Lionel Robert se sont repris par la suite pour l'emporter dans les deux autres.

L'attraction principale de la soirée fut un combat de boxe entre le détestable Eddy Creetchman et le lutteur Raymond Rougeau, le fils de Jacques Rougeau. Ce dernier l'a emporté à la 9^{ème} ronde d'un combat qui devait en durer 10. A la grande satisfaction des spectateurs, Creetchman a essayé une véritable râclée. Il a été envoyé au plancher à toutes les rondes mais, réussissant à se relever avant le compte de 10 et à quelques reprises, il a été sauvé par la cloche.

Dans un match entre deux lutteuses, Suzanne Green a eu le meilleur sur Paula Kay. La première confrontation de la soirée a été plutôt monotone et s'est terminée à la 18^{ème} minute, par la victoire de Pierre Lefebvre sur le rude Butch Morgan.

Un mort et 10 blessés dans des accidents au mois d'août à Thetford Mines

THETFORD MINES, (YC) — Une personne a perdu la vie et 10 autres ont été blessées dans les 11 accidents qui se sont produits au cours du mois d'août 1972 et qui ont causé pour \$7.800 de dommages matériels, stipule le rapport mensuel du département de la police de la ville de Black Lake.

Par ailleurs, le feu, au cours

de ce même mois d'août, s'est déclaré à une seule occasion et ce dans une auto. Au chapitre des vols, une télévision, une motocyclette ainsi que deux bicyclettes d'une valeur totale de \$1.000 ont été subtilisées.

De plus, 23 plaintes pour causes diverses étaient également enregistrées par le Service de la police de Black Lake et né-

cessaient l'institution de 8 enquêtes dont deux ont porté fruit.

Neuf billets de stationnement ont été décernés au cours du mois d'août, une arrestation a été faite en vertu du code criminel, une autre en vertu du

code de la route et quatre en marge de règlements municipaux. Finalement, toujours au cours du mois d'août, deux permis de construction ont été délivrés pour un capital de \$29.000 tandis que 18 permis de réparation étaient émis pour un montant de \$6.290.

Le Ste-Marie Ford s'incline par un point en semi-finale

THETFORD MINES - YC. Le club de soccer Ste-Marie Ford de Thetford Mines a subi l'élimination dans la seconde partie de la série semi-finale dimanche dernier au stade Bellevue alors qu'il a succombé par le compte de 3 à 2 devant le Québec University Club.

Le club de Thetford Mines avait pourtant réussi à prendre les devants 1 à 0 grâce au but de Denis Vermette et ce, alors qu'il ne restait plus que 10 minutes de jeu dans la rencontre. Mais, un but de l'as compteur Kamel Stambouli devait permettre au QUC de niveler les chances. En prolongation de 30 minutes, la formation de Québec y allait de deux points tandis que le Ste-Marie Ford répliquait une seule fois avec le but marqué par Ritchie Harnish. Malheureusement, ce but venait un peu trop tard puisqu'il ne restait plus qu'une minute de jeu.

On peut certes dire que le Ste-Marie Ford a vendu chère-

ment sa peau au cours de cette série qu'il n'a perdue que par un seul point et ce devant la plus forte formation du circuit provincial. Ajoutons, par surcroît, que le gardien de but du Ste-Marie Ford, Giovanni Dardino, même s'il a laissé passer trois buts n'a sûrement pas à rougir de sa performance puisqu'il n'a cédé à ces trois reprises que devant la précision et la puissance des lancers des joueurs du QUC.

Quoiqu'il en soit, la finale sera disputée dimanche prochain au stade Bellevue de Thetford Mines à compter de 15 heures et opposera le QUC au gagnant de la série semi-finale qui mettrait aux prises les Aigles de Charlesbourg et les Flyers de Ste-Foy. La remise des trophées de la ligue Provinciale de soccer, division Québec s'effectuera le soir même à compter de 20 heures et l'endroit est encore à préciser.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — Statistique-Canada révèle que la population du comté de Mégantic se chiffre à 58.020 âmes, dont 1.395 anglophones et 36.465 francophones. On dénombre également 15 Allemands, 5 Indiens, 40 Italiens, 10 Néerlandais, 10 Ukrainiens et Polonais, et 70 personnes de diverses autres nationalités.

Statistique-Canada fait savoir également que la population de Thetford Mines est francophone à 96,1%. Sur une population de 22.065 âmes, on dénombre 21.160 francophones et 760 anglophones.

La reprise des activités pour 1972-73 du mouvement Couple et Famille FND de la région de l'Amiante se fera le 16 septembre, à 20h30, au CEGEP de Thetford Mines. Il y aura alors projection d'un film intitulé "Tranquillement pas vite".

La population est invitée à se rendre visiter le comptoir familial de la région de l'Amiante situé au coin de la 4^{ème} Avenue et de la 8^{ème} Rue, près du centre d'accueil, à Thetford Mines.

L'assemblée générale de l'Union des oubliés de la terre se tiendra au sous-sol de l'église Notre-Dame de Thetford Mines, à 20 heures, le 20 septembre. Deux sujets importants retiendront l'attention des membres.

TORO. Fait un travail propre!
SOUFFLEUSES A NEIGE
Modèles 1973
EN MONTRE SHEZ
BERTRAND DEMERS
Vente — Service — Réparations
245, Champoux — Disraeli, Qué.
449-2045

Collège de Thetford Mines
Le Collège en marche...

Conçu pour offrir à l'étudiant adulte MOTIVE la possibilité de suivre les cours de son choix...

Conçu pour réduire au minimum les déplacements des adultes...

Conçu pour favoriser l'apprentissage personnel de l'étudiant adulte, en lui permettant de progresser à son propre rythme...

L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Sera à la portée de toute personne MOTIVEE et désireuse de poursuivre des études, de se perfectionner...

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Service de l'éducation permanente,
Collège de Thetford Mines,
671 sud, boul. Smith, Thetford Mines, P. Q.

L'inscription a lieu dès maintenant jusqu'au 1^{er} octobre '72.

... VERS VOUS

L'endroit pour bien se

... CHAUSSER
... S'HABILLER DE LA TÊTE AUX PIEDS
... DU PLUS GRAND AU PLUS PETIT

C'EST CHEZ BOILARD QUE L'ON VA

JEANS pour hommes, dames et enfants \$3.00	Coupons de Fortrel à 5^c le pouce
---	--

PEINTURE EXTERIEURE \$4.98
ou INTERIEURE le gallon

DENIS BOILARD
Vêtements et chaussures
pour toute la famille.

Route 1 — Black Lake — Tél.: 423-4512

AU PRIX DU GROS

Directement du plus grand
manufacturier au Canada.

COMPLET
EN TRICOT DE FORTREL
\$54.95

VESTON SPORT
EN TRICOT DE FORTREL
\$34.95

BOUTIQUE DE L'ECONOMIE
Sous-sol de la Banque Provinciale
145, rue St-Antoine
DISRAELI **449-3000**

La flamme olympique en route vers Montréal

Par BRUCE LEVETT — Olympiques ont pris fin avec MUNICH (PC) — Le flambeau olympique a été remis à Montréal hier alors que les 20e Jeux tait la dernière médaille d'or.

Le Grand Prix des Nations en équitation, compétition que le Canada avait remportée à Mexico en 1968, a permis aux hôtes des jeux de remporter leur 13e médaille d'or avec une avance minimale de 1-4 de point sur les USA, suivis de l'Italie, tandis que le Canada se classait 6e sur huit finalistes.

Les cérémonies de clôture, fortement diminuées par sympathie aux 11 athlètes israéliens tués par des terroristes mardi, étaient les dernières présidées par Avery Brundage, président du CIO.

La régularité des Allemands a permis de devancer les Américains.

Le capitaine de l'équipe canadienne de saut en équitation a déclaré que les blessures subies à l'échec, notamment en athlète par les autres chevaux canadiens, au sujet de l'absence de diens avaient nui aux chances courues aux 100 mètres, de la médaille remportée par la nageuse Barbara Kerr, dont le cheval Rick Demont, de Bob Seagraven au saut à la perche et Jim Ryyr.

Par ailleurs, ils ont été battus dans d'autres épreuves d'athlétisme tandis que les Américains étaient complètement blancs.

Par ailleurs, Mark Spitz a volé la vedette chez les nageurs tandis que l'Australienne Shane Gould dominait les nageuses alors qu'on établissait 22 records mondiaux dans la piscine olympique.

Les Soviétiques ont remporté six des sept épreuves en canoë et les Allemands de l'Est, quatre en slalom.

Cuba a remporté trois médailles d'or en boxe tandis que l'URSS en récoltait neuf en lutte libre et greco-romaine, plus trois autres en haltérophilie.

Les Japonais ont continué de dominer en gymnastique masculine tandis que les Soviétiques dominaient chez les dames.

La Russie, la Pologne, la Hongrie et l'Italie comptent deux médailles, chacune, en escrime; les Américains, deux au tir et les Russes, deux en cyclisme. Le Japon a ajouté trois médailles d'or en judo.

Les Américains ont récolté les deux médailles d'or au tir à l'arc mais une seule en plongeon.

Seules, les Soviétiques ont conservé leur championnat par équipe.

Sport en images

Victoire de Windsor



La première partie locale de la ligue de touch football de l'Estrie s'est soldée par une victoire de Windsor 8 à 0 sur l'équipe de Richmond. Cette joute a eu lieu sur le terrain de l'école anglaise de Richmond. (Photo La Tribune, Denis Marchand, Richmond)

Sport... "spécial"



Les sports jadis réservés aux hommes ne résistent plus à la poussée du "sexe faible". A Danville, débutait la série éliminatoire entre des clubs d'Asbestos et Danville. Plusieurs n'y vont pas de "main morte", et des embouteillages surviennent quelques fois. Une chose certaine, elles ont le style. (Photo La Tribune, François Laroche, Danville)

"Aux fers"



Le tournoi de fers mixte, organisé par Mme Jeanne Jalbert, a remporté beaucoup de succès, puisqu'une dizaine d'équipes se sont enregistrées. Toutes les parties étaient disputées au terrain de la rue Laurier. (Photo La Tribune, François Laroche, Asbestos)

Ecole de hockey



M. Régent Coutu, à gauche, remet à M. André Gagné un des 110 cahiers de cours théoriques et d'exercices remis à chaque élève de l'école de hockey, cahier qui devenait leur propriété. M. Gagné fut l'un des nombreux donateurs, ce qui a permis à 105 jeunes de participer, à un prix populaire, d'apprendre de nouvelles notions de notre sport national. M. Lionel Leclerc, président de l'école, assiste à la scène. (Photo La Tribune, François Laroche, Asbestos)

Réception



Toutes les personnes qui ont eu à voir à l'installation d'une école de hockey, à Asbestos, étaient reçues à l'hôtel de ville. Ci-dessus, MM. Gilles Champagne et Jean-Claude Marcotte avec l'hôte, en l'absence du maire M. Léo-Paul Thibeault, l'échevin Roch Fréchette. (Photo La Tribune, François Laroche, Asbestos)

Sport en bref

A Magog

MAGOG, (RLC) — Les inscriptions pour le hockey mineur se feront cette année au Centre des Loisirs, sur la rue St-Patrice, à compter d'aujourd'hui. Les heures de bureau sont de 9 à 17 heures, du lundi au vendredi. La date limite est le 29 septembre. Toute personne intéressée à prendre charge d'un club de hockey comme instructeur ou assistant peut communiquer à 843-2551.

Les personnes intéressées à s'inscrire à titre de membre de l'organisation de la patrouille canadienne de ski pourront le faire à l'école Brassard, à Magog, le jeudi 14 septembre, de 19 à 22 heures, et aux mêmes heures le vendredi 15 septembre. A noter que ces inscriptions sont valides pour 5 centres de ski dans la région. Pour ceux de 20 ans et plus, on pourra suivre un programme de "Patrouilleur senior", et un programme d'assistant patrouilleur sera offert à ceux et celles de 16 ans et plus.

A Valcourt

VALCOURT — La grande finale de volley-ball aura lieu aujourd'hui à 19 heures au Pavillon des loisirs de Valcourt. Il s'agira de semi-finale et finale pour les dames ainsi que pour les hommes.

La ligue de ballon sur glace compte 10 équipes cette année. Incidemment, les dames sont invitées à faire partie de cette ligue; les intéressés sont priés de communiquer avec Jacques Lebel au service de loisirs de Valcourt, au numéro 532-3745. Les activités de la ligue débutent lundi le 20 octobre.

Le nouvel exécutif de la ligue de ballon sur glace se compose de Marcel Lagrandeur, président, Jean-Claude McKenzie, 1er vice-président, Philippe Lévesque, 2e vice-président, Céline Simard, secrétaire, Claude Laplante, trésorier, et Gilles Chapdelaine, publiciste.

A Windsor

WINDSOR, (JA) — Dans la Eastern Townships Touch Football League, l'Auberge des Cantons de Windsor a défait dimanche le Hôtel Central de Richmond au pointage de 8 à 0. Jean-Guy Côté a réussi un touché pour les vainqueurs et Jacques Vigneux a été choisi l'étoile du match.

Du côté défensif, Réjean Morissette et Fernand Bégin ont excellé pour les vainqueurs. La prochaine joute de l'équipe de Bob Kendall aura lieu dimanche prochain alors qu'ils recevront au terrain de l'école anglaise de Richmond les Vikings d'Asbestos.

Au baseball mineur, les jeunes joueurs de catégorie Bantam de Windsor ont surpris plusieurs en défaisant une équipe de Coaticook en semi-finale. Elle jouera maintenant ce soir et jeudi les deux premières parties de la finale à Coaticook contre une autre équipe de l'endroit.

Elle recevra par ailleurs cette équipe vendredi soir à 7h.30 et si nécessaire la quatrième joute de cette série 3 de 5 sera disputée dimanche à 2 heures. Bonne chance à l'équipe de Windsor.

Ce soir entre 19 heures et 20 heures, tous les jeunes hommes de Windsor intéressés à porter les couleurs de l'équipe Junior de Windsor qui évoluera dans le circuit Junior des Cantons de l'Est sont bienvenues à une rencontre qui aura lieu au Centre J. A. Lemay en présence des deux instructeurs Marcel Cloutier et Lavoie et du gérant général Gilles Corriveau.

10 équipes forment cette année les cadres de cette ligue. La section Nord groupe les équipes de Richmond, Warwick, Asbestos, Windsor et Acton Vale tandis que celle du Sud groupe les formations de Coaticook, Magog, Waterloo, Valcourt et Rock Island.

A noter aussi que l'Association du Hockey Mineur de Windsor lance un appel à tous les jeunes hockeyeurs, peu importe l'âge à l'inscription qui aura lieu les samedi 16 septembre et 23 septembre entre 9 heures et midi au Centre Lemay de Windsor. L'inscription est de \$2.

A Asbestos

ASBESTOS (FL) — C'est l'équipe composée de Mme Paulette Poisson et de M. Albert Perreault qui a remporté les honneurs du tournoi de fers mixte, disputé en fin de semaine au terrain de la rue Laurier. Mme Lidia Provencher et M. J. L. Goquen se sont classés deuxième, avant Mme Gisèle Lavigne et M. Paul Poisson. L'équipe formée de Mme Thérèse Lavigne et M. Wellie Nadeau se sont mérités un prix de consolation. Mme Jeanne Jalbert, secondée par Mme Armande Desmarais étaient en charge de ce tournoi. Il appert que M. Hervé Provencher a fourni un appui "physique et moral".

Les deuxième parties des finales des sections Pee-Wee et Bantam de la Petite Ligue de baseball, se dérouleront ce soir, au parc Dollard. Le premier match est cédéulé pour 18 heures. Le club Asbestos, de la ligue de Touch-Football, dispute ses parties au Danville-Asbestos-Shipton High School.

A Richmond

RICHMOND (DM) — L'Association du Hockey Mineur de Richmond se réunit ce soir à 19h.30 à l'aréna locale. Plusieurs postes à la direction sont vides et l'assemblée procédera à l'élection de nouveaux directeurs. Toutes les personnes intéressées à la cause du hockey à Richmond sont invitées à participer à cette importante réunion.

Les directeurs de la Ligue de Hockey-Eponge se réunissent ce soir à 8h.30 à l'hôtel Grand Central pour établir le calendrier de la saison régulière après avoir discuté de l'inscription des équipes. Tout le monde est bienvenu.

La première partie de la Ligue de "Touch Football" des Cantons de l'Est s'est terminée par une victoire du club Windsor sur l'équipe de Richmond au compte de 8 à 0.

La semi-finale de la Ligue de Balle Rockland se continue ce soir alors que les Blues visiteront les Castors à 18h.30 et les Pierres à Feu recevront la visite des Rangers à 20 heures. Les Pierres à Feu et les Blues mènent 1 à 0 dans cette série. Ces parties ont lieu au stade Bénévole du parc Gouin à Richmond.

Ce soir à 19h.30, la deuxième partie de la série finale de la Ligue de Fer St-François se jouera au Lac Spooner Pond. Le Lac Spooner Pond mène 1 à 0 contre l'équipe du Suzie Snack Bar.

Hôtel Kébec, champion

ASBESTOS, (FL) — Le lanceur Jean-Pierre Pellerin a offert une éblouissante performance pour conduire son équipe, l'Hôtel Kébec, à une victoire de 5 à 2 contre les Aramis, en finale de la ligue Régionale.

La partie décisive a donné lieu à un beau duel de lanceurs. Jean-Pierre Pellerin (deux coups sûrs) et Serge Boislard (cinq coups sûrs) ne voulant point céder, Boislard a joué un bon match, n'allouant qu'un but sur balles, frappant deux adversaires avec ses offrandes, et en retirant trois hommes sur des prises. Ordinairement, un tel contrôle est suffisant pour une victoire, mais Pellerin a limité les Aramis à deux coups sûrs, autant de buts sur balles, et a fauché cinq hommes au bâton. Le même joueur a été la vedette à l'offensive, réussissant deux simples en autant de visites au marbre, simples qui ont produit trois points. Richard Boisvert, avec un coup sûr opportun en troisième manche, en a produit un également, et Marcel Bourret, avec un long sacrifice, a complété le compte. Jean-Claude Côté, avec un circuit, avait permis certains espoirs à ses coéquipiers, de même que Gaston Corbeil, grâce à un attrapé spectaculaire, a empêché Marcel Bourret de cogner un circuit avec deux coureurs sur les sentiers. Les Aramis avaient pris les devants en deuxième manche, 1-0, mais l'Hôtel Kébec est revenu plus fort en troisième, en comptant deux. Ils ont réussi le point gagnant en cinquième, avant de clore le score durant la septième reprise. Pour leur part, les Aramis en ont ajouté un autre en sixième.

M. Daniel Robert a été officiellement nommé l'instructeur des Olympiques de Richmond.

La première étape du camp d'entraînement physique qui se fera sur le terrain de l'école Notre-Dame, dès lundi le 18 septembre à 6h.30.

Tous les jeunes de 17, 18 et 19 ans sont invités à prendre part à ces exercices et tenter de se mériter un poste au sein de la nouvelle formation de Richmond. On sait que les Olympiques pourront aligner quatre joueurs de 19 ans.

André Boucher, gérant de l'équipe, invite les joueurs junior de Durham Sud, l'Avenir, Kingsbury, St-Félix et des autres municipalités environnantes qui se trouvent dans la zone du Hockey Mineur de Richmond, à venir au camp d'entraînement.

L'entraînement sur la glace débutera le 26 septembre à l'aréna locale.

La première partie locale du calendrier régulier de la saison 72-73 se disputera à Richmond vendredi le 20 octobre à 9h. 15 p.m., alors que Windsor sera le club visiteur.

Le Walker remporte la semi-finale

RICHMOND, (DM) — La Walker a remporté la semi-finale en défaisant difficilement la Pharmacie au compte de 9 à 6. Ce n'est qu'à la 7ème et dernière manche que le club de Simon Plante s'est assuré de la victoire.

A la 2ème manche, la Walker avait pris une avance de 3 points mais la Pharmacie avait répliqué en comptant 5 points à la troisième. A la septième manche, grâce à un triple de Gérard Lefebvre et à une performance de 5 coups sûrs, la Walker gagnait la semi-finale 3 parties à une.

Luc Létourneau fut le lanceur perdant et Marcel Thibault le gagnant.

Pour la Walker, 14 coups sûrs, 2 erreurs et 10 hommes laissés sur les coussins, pour la Pharmacie, 10 coups sûrs, 2 erreurs et 7 coureurs abandonnés sur les sentiers.

Dans une autre partie de semi-finale de la Ligue de Fastball O'Keefe de Richmond, le Marquis a nivelé les chances de remporter la série en défaisant les Rovers 5 à 4. Pour le Marquis, 11 coups sûrs, 4 erreurs et 10 joueurs laissés sur les buts pour les Rovers, 4 coups sûrs, 2 erreurs et 6 hommes abandonnés sur les coussins.

Gilles Levasseur, lanceur gagnant a frappé un triple en plus de marquer un point. Arold Murphy a frappé trois fois en lieu sûr, dont un double, marquant un point. Guy Langlois a aussi connu une soirée parfaite en frappant 4 coups sûrs en quatre apparitions au bâton. Richard Martel a été crédité de la défaite.

La prochaine et décisive partie aura lieu mardi soir à 7h. 15 au stade Bénévole du parc Gouin.

Hommage à D. Doucet

WINDSOR, (JA) — Le maire de la ville de Windsor, M. Marcel Noël est toujours en convalescence, mais ceci ne l'empêche pas d'être toujours sportif. Il a d'ailleurs suivi par les journaux les récents exploits de Doran Doucet sur le terrain du Club municipal de Montréal. Doucet s'est vu alors octroyer une bourse de \$2.500 en plus de continuer sa marche pour l'obtention du trophée Labatt accordé à chaque année au golfeur de la province qui s'est le plus distingué au cours de la saison.

Le Duc de Windsor comme tout le monde le surnomme maintenant est devenu grâce à sa ténacité la vedette et l'ambassadeur de la ville de Windsor comme le fut Georges Guilbault durant quelques années. Doucet est un grand sportif et le maire de Windsor ne se gêne pas pour le citer en exemple à la jeunesse sportive de Windsor. Le maire Noël était l'un des sportifs très heureux à l'annonce de la victoire de Doucet lors de cet important tournoi et veut par cette occasion le féliciter au nom de la population de Windsor.

Le maire Noël qualifie Doran Doucet d'excellent ambassadeur par la ville de Windsor et d'un très bel exemple pour la jeunesse.

Champions aux fers

RICHMOND, (DM) — L'Hôtel L'Escaie de L'Avenir se disputait un éblouissant tournoi de fer, sous l'égide de la Ligue de Fer St-François. Dans la catégorie A, l'équipe formée de Robert Bouchard et Léopold Frappier a été couronnée championne et dans la catégorie B, cet honneur revient à l'équipe de Daniel Bergeron et Armand Côté.

La Ligue de Fer St-François organisera prochainement un autre tournoi, et les gagnants pourront se diviser la somme de \$50; c'est ce qui a permis d'entendre officiellement un représentant de la ligue.

La première partie locale de la Ligue de "Touch Football" de l'Estrie s'est terminée par une victoire de l'équipe de Windsor sur Richmond au compte de 8 à 0.

"BON" DE \$2000 À GAGNER TOUS LES JOURS

PLUS: une somme de \$10000 en argent et un bon d'achat d'une valeur de \$40000

À LA FIN DU CONOURS

EN PARTICIPANT À NOTRE NOUVEAU CONOURS "UN GAGNANT PAR JOUR"

Tous n'avez qu'à remplir le coupon qui suit, en ayant soin de bien répondre à notre question, chaque jour si vous le voulez.

Tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, parmi les bonnes réponses reçues, un gagnant sera tiré au sort et se méritera un Bon d'Achat de \$20.00 au magasin Guillevin Allied, 315 rue Marquette, valable pour acheter des fixtures, lampes ou tout autre appareil d'éclairage.

Concours "UN GAGNANT PAR JOUR"
LA TRIBUNE, C.P. 116, Sherbrooke, Qué.

Nom

Adresse

Ville

Telephone

Reponse à la question:

Gagnante du 8 septembre 1972 :
Mme Lucien Trahan, 162, Morkill, Sherbrooke.

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'À 9h. ET LE SAMEDI MATIN

GUILLEVIN ALLIED

VASTE CHOIX DE

- FIXTURES ELECTRIQUES
- LAMPES DE TABLES
- APPAREILS MENAGERS DE QUALITE

315, rue Marquette - Tél.: 567-3918 - Sherbrooke

En quelques lignes

Le maire Godbout d'East Angus accusé d'utiliser des "méthodes bousculantes"

Chronique municipale

A Wotton
WOTTON — Une soirée récréative aura lieu au Chalet du vicar dans le 15e rang de Wotton samedi le 16 septembre à compter de 4 heures p.m. Une messe sera célébrée à 7h30 p.m. et on couronnera un roi et une reine auxquels un cadeau sera remis. La soirée ne sera pas contremandée, en cas de pluie, car les gens qui seront de la fête pourront être abrités.

A Magog
MAGOG, (RLC) — Dimanche prochain, à 20 heures, à la salle St-Jean Bosco, une soirée du bon vieux temps est organisée par MM. Rock Boussuel, Claude Gaudreau et Mme Fernand Plante. Pour adultes seulement, les profits de cette soirée serviront à payer le défilé du Père Noël cet hiver. On pourra y voir les championnes gigueuses de la Province, Mlles Veilleux de la Beauce, ainsi que Oscar Leclerc, Jeannine Pouliot et plusieurs autres.

A Richmond
RICHMOND, (DM) — C'est jeudi, le 14 septembre prochain que se déroulera la parade de mode organisée par les Filles d'Isabelle de Richmond, en collaboration avec les marchands locaux. Ce gala se déroulera au sous-sol de l'église Ste-Famille à compter de 8 heures p.m.

Le ministère du Revenu national, département des douanes et assises, annonce la nomination de M. Albert Dunn, comme receveur des douanes au bureau de Richmond, en remplacement de M. Marcel McKenzie, promu à un autre poste à Valleyfield.

Les Filles d'Isabelle termineront aujourd'hui la distribution des annuaires téléphoniques 1973. La distribution dans les résidences privées a été faite en fin de semaine et il ne reste plus que les divers établissements municipaux et gouvernementaux à fournir. Ceux qui, à l'intérieur des limites de la ville, pour une raison incontrôlable n'auraient pas reçu le nouvel annuaire, sont priés de communiquer avec Mme Louise Gagné au numéro suivant: 826-2275.

Les responsables de la distribution des annuaires téléphoniques à l'intérieur des limites de la ville, remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé bénévolement à cette activité.

La piscine du Mini-Golf du Camping fermera bientôt, mais le jeu restera ouvert pour les beaux jours de l'automne.

La réunion générale annuelle de l'AFEAS de Richmond aura lieu ce soir à 8 heures au sous-sol de l'église Ste-Famille. M. Pierre Grimard, directeur de l'éducation permanente pour la région de Richmond, informera l'assemblée sur les cours disponibles. Cette assemblée n'est pas uniquement réservée aux membres, toutes les dames et demoiselles intéressées sont cordialement invitées à assister. Une surprise est réservée aux personnes qui s'y rendront.

Le rapport du service des incendies de Richmond indique que seulement deux sorties ont été effectuées par le camion au cours du mois d'août.

88 personnes ont assisté au nouveau cours intensif de maniement d'armes à feu qui s'est donné à l'école Sacré-Coeur de Richmond. Tous les gens présents ont bien apprécié ce cours et surtout remis du certificat du chasseur immédiatement après ces exercices. Denis Mercure était l'instructeur responsable, Paul Kaeser l'assistant instructeur et M. Georges Audet l'agent de conservation du Québec. Ces personnes se disent disponibles à donner d'autres cours aux groupes de 30 personnes et plus.

A Asbestos
ASBESTOS, (FL) — Le conseil des commissaires de la nouvelle commission scolaire tiendra une réunion, ce soir, à 10h30, au centre administratif, sis au 400 Chassé. Un rapport sera présenté en marge de l'horaire du premier cycle, par le comité chargé de l'horaire. Un projet d'entente en ce qui a trait aux services dispensés par l'Unité sanitaire est également prévu.

Le comité exécutif de cette même commission scolaire siégera vers 21 heures, suite à l'ajournement de leur assemblée de la semaine dernière.

La Sûreté municipale signale qu'un accident est survenu à l'intersection de la rue Noël et du boulevard St-Luc. D'après les renseignements recueillis, l'automobile conduite par M. Lionel St-Laurent, domicilié au 5327 Esplanade, à Montréal, descendant le boulevard et il n'aurait pas vu le feu de circulation. A ce moment, le véhicule de M. Norbert Gillis, du 228, 1ère Avenue, à Asbestos, était engagé sur le boulevard, en provenance de la rue Noël. Les dommages s'élevaient à \$600.

Dans l'édition de lundi, lorsqu'on parle des cours d'accès à la justice, il ne s'agissait pas d'un "accord" local, mais bien d'un avocat local.

Les bingos, sous les auspices du Club Aramis, reprendront bientôt. Ce jeu, présenté hebdomadairement l'an dernier, remportait beaucoup de succès.

Les Chevaliers de Colomb ont une assemblée ce soir, à leur salle, La Bénévole. Parlant de cette salle, l'inauguration officielle aura lieu le 1er octobre. Une réception civique de la part de la ville d'Asbestos rassemblera le plus grand nombre de membres, qui ont mis de longues heures pour l'édification de cet immeuble.

A Windsor
WINDSOR, (JA) — Toutes les dames et demoiselles qui veulent connaître les activités de l'AFEAS de la paroisse St-Grégoire de Greenlay sont invitées à se rendre au sous-sol de l'église paroissiale le 13 septembre à 7 h. 45 pour une première rencontre. Le conseil lance le slogan de l'année: "Viens avec nous et tu verras".

La direction de la légion canadienne annonce qu'elle possède maintenant un nouveau local au 30 rue Principale dans l'édifice de Théval Rousseau où il y avait il y a quelque temps le magasin de Paul Rousseau. Depuis trois mois, la légion canadienne de Windsor ne possédait aucun local.

Mme Boisvert annonce que l'assemblée première de l'AFEAS de la paroisse St-Gabriel Lallemant aura lieu ce soir à 8 heures au sous-sol du presbytère. Il y aura alors démonstration de tapis fait au poinçon. Toute personne faisant partie du mouvement ou intéressée à en faire partie est bienvenue.

Mme Cloutier annonce que les professeurs Jeanne et Jean-Paul Desfossez, diplômés de l'Alliance des professeurs de danses du Québec donneront des cours de danses à Windsor au 61 rue St-Georges à compter du 17 septembre. Les couples intéressés peuvent communiquer d'ici cette date avec Mme Bruno Cloutier à 845-2165 ou à Asbestos à 876-5269.

D'autre part, l'Association loisirs et danses Inc. de Windsor lance un appel à tous ceux qui n'ont pu s'inscrire la semaine dernière de la faire d'ici jeudi soir entre 7h30 et 10 heures au sous-sol de l'église St-Gabriel. On lance une invitation à tous les amateurs de danses de Windsor et des environs jeunes et moins jeunes.

Le conseil de ville de Windsor se réunira à nouveau ce soir à compter de 7h30. Ce sera alors la poursuite de l'assemblée de la semaine dernière qui a été ajournée. On ignore pour l'instant de quoi il sera question, mais des rumeurs circulent que la ville est aux prises avec un problème des plus sérieux. Les gens qui se rendront à l'assemblée seront mis au courant.

SHERBROOKE — Dans une déclaration faite à La Tribune hier soir le conseiller Ralph S. Francis s'en est pris au maire Alphonse Godbout, et à ses "méthodes bousculantes" qui n'auraient pas permis à la population d'East Angus de voter sur le choix de son successeur au siège du quartier sud, comme il l'avait souhaité à son départ.

On se souvient que M. Jean-Paul Lépine a été élu conseiller de ce siège au cours d'une réunion tenue par le conseil de ville d'East Angus la semaine dernière. M. Lépine est un résident du quartier nord.

Voici la déclaration intégrale de M. Francis faite hier soir, lors d'une conférence de presse tenue hier soir au centre-ville, en présence de l'échevin Edgar Gauley et de contribuables du quartier sud.

Le 10 août dernier, j'ai décidé de quitter la ville d'East

Angus à cause d'un changement d'emploi et lieu de résidence, vu que ceci m'obligeait à démissionner du Conseil de ville, j'ai ensuite consulté les gens de mon quartier et réalisé que la seule façon démocratique de me remplacer était par procédure d'élection. J'ai donné ma démission ce 5 septembre immédiatement après l'ajournement de l'assemblée régulière du Conseil et j'ai remplacé le voeu que mon remplaçant soit élu par le peuple.

Méthodes bousculantes
Si j'ai attendu que l'assemblée soit ajournée, c'était afin que le maire, M. Alphonse Godbout ne puisse avec ses méthodes bousculantes me faire remplacer immédiatement par quelqu'un de son "camp". J'espérais que ma recommandation paraîtrait dans le journal afin que mes désirs soient connus de la population, que ceci l'empêcherait d'agir d'une façon dictoriale. A la suite, le maire a convoqué une assemblée spéciale le 7 septembre à 5 heures. La loi des Cités et Villes décreta que tout conseiller doit être avisé et par convocation écrite et livrée personnellement lors de toute assemblée spéciale. Tant et aussi longtemps que la démission du conseiller Francis n'avait pas été acceptée par résolution du Conseil, j'étais encore conseiller, par contre, je n'ai jamais été convoqué pour cette assemblée spéciale.

"UNE INSULTE AUX ÉLECTEURS DU QUARTIER SUD"
(M. Edgar Gauley)

EAST ANGUS — A la suite de la conférence de presse qui s'est déroulée hier soir, le conseiller Edgar Gauley d'East Angus a déclaré que le parachutage dans le quartier Sud d'un résident d'un autre quartier pour succéder à M. Ralph Francis était "une insulte aux électeurs de son quartier".

Voici d'ailleurs la déclaration intégrale de M. Gauley:

"Étant un représentant public dûment élu par les contribuables du quartier Sud, je me sens dans l'obligation d'émettre mes opinions personnelles concernant le déroulement de

l'assemblée spéciale et publique du conseil de ville d'East Angus tenue le 7 septembre dernier.

"Tel que spécifié sur l'avis de convocation, les sujets à traiter étaient la démission du conseiller Francis au siège numéro 5 du quartier Sud et l'étude pour combler ce siège vacant. Je ne m'objecte pas à cet agenda, mais lors de l'assemblée, il fut question de la nomination d'un remplaçant à ce siège, ceci était sans mon consentement, car il était question de parachuter un résident d'un autre quartier dans le quartier Sud, ceci est de mon

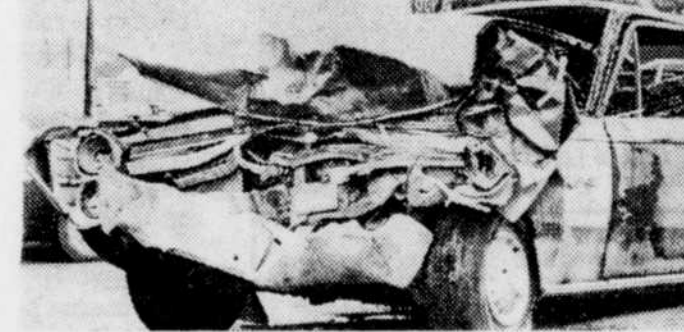
opinion, une insulte aux électeurs de notre quartier, je crois que les contribuables de ce quartier avaient le droit d'être considérés et consultés à propos d'une décision de cette envergure. Mes recommandations d'un candidat venant du quartier Sud n'ont pas été considérées. Si de tels événements se reproduisent dans l'avenir, je crois que le conseil, sinon déjà, perdra beaucoup d'estime auprès de la population; si mon opinion comme représentant du quartier Sud ne porte pas plus de poids que jeudi soir dernier, je me demande que doit-on faire valoir afin de faire valoir, sans se faire "embarquer" les

opinions d'au moins une partie de la population que je représente. Malgré que le maire proclame qu'il est le plus démocratique que notre ville n'a jamais connu, je me demande ce qu'une vraie démocratie peut être. Je n'émets pas souvent mon opinion et je prends le temps de penser et réfléchir afin d'arriver à des décisions bien fondées. Mais j'en ai assez et pour cette raison je me sens obligé de vous faire part de mes sentiments; en toute occasion j'ai essayé d'être objectif, impartial et honnête concernant mes efforts au Conseil et je continuerai de cette façon..."

Les employés de la CJM décideront par référendum de leur affiliation syndicale

ASBESTOS, (FL) — Environ trois cent cinquante membres du Syndicat national de l'amiante ont répondu à l'invitation de leur exécutif pour assister à une assemblée d'information en vue d'une désaffiliation de la CSN. L'assemblée s'est prononcée majoritairement en faveur d'un référendum, et a soulevé de nombreuses objections en présence de M. Jean Thibault, secrétaire-général de la centrale.

Trois familles touchées



Les membres des familles Boislor et St-Pierre, qui ont été blessés lors de la collision frontale survenue sur la route 5-22, prenaient place dans cette voiture. Les 11 blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Ce sont Jean, Nicole, Sylvain et Chantal Marchand, du 1347 rue Caran à Sherebrooke, Marjolaine, Réjean, Rénelle et Daniel St-Pierre, de la RR 2 à Cookshire et Jean-Yves, Francine et Nicole Boislor d'Ascot Corner.

Le nom Asbestrie contesté par la commission de géographie

Nomination

ASBESTOS, (FL) — La commission de géographie, section du ministère de l'Éducation, a fait parvenir à la commission scolaire Asbestrie des recommandations pour apporter des modifications au nom choisi. La dite commission se base sur le fait qu'une particule, dans le mot Asbestrie, est enlevée. Le nom suggéré est Asbeste, puisque les membres de la commission veulent populariser ce terme.

Le mot Asbestrie a été l'objet d'un concours populaire auquel plus de six cents noms ont été envoyés au Comité Provisoire, qui avait arrêté son choix sur Asbestrie, en raison de Asbeste (amiante) et du mot "estrie", complet par lui-même.

Comme il a été cité plus haut, le comité provisoire avait fixé son choix, choix qui a d'ailleurs été ratifié par le Conseil Provisoire.

Il reste à savoir, si, comme tous les organismes gouvernementaux, la commission de géographie demeurera intraitable, ou bien acceptera le choix justifié des commissaires en charge.

ment en faveur d'un référendum, et a soulevé de nombreuses objections en présence de M. Jean Thibault, secrétaire-général de la centrale.

Trois familles touchées



Les membres des familles Boislor et St-Pierre, qui ont été blessés lors de la collision frontale survenue sur la route 5-22, prenaient place dans cette voiture. Les 11 blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Ce sont Jean, Nicole, Sylvain et Chantal Marchand, du 1347 rue Caran à Sherebrooke, Marjolaine, Réjean, Rénelle et Daniel St-Pierre, de la RR 2 à Cookshire et Jean-Yves, Francine et Nicole Boislor d'Ascot Corner.

Le nom Asbestrie contesté par la commission de géographie

Nomination

ASBESTOS, (FL) — La commission de géographie, section du ministère de l'Éducation, a fait parvenir à la commission scolaire Asbestrie des recommandations pour apporter des modifications au nom choisi. La dite commission se base sur le fait qu'une particule, dans le mot Asbestrie, est enlevée. Le nom suggéré est Asbeste, puisque les membres de la commission veulent populariser ce terme.

Le mot Asbestrie a été l'objet d'un concours populaire auquel plus de six cents noms ont été envoyés au Comité Provisoire, qui avait arrêté son choix sur Asbestrie, en raison de Asbeste (amiante) et du mot "estrie", complet par lui-même.

Comme il a été cité plus haut, le comité provisoire avait fixé son choix, choix qui a d'ailleurs été ratifié par le Conseil Provisoire.

Il reste à savoir, si, comme tous les organismes gouvernementaux, la commission de géographie demeurera intraitable, ou bien acceptera le choix justifié des commissaires en charge.

A Richmond
RICHMOND, (DM) — La ville de Richmond dénie toutes responsabilités dans les dommages causés au 198 Adam et au 425 nord, rue Collège, propriétés de J.H. Fleury Inc. Ces dommages ont été subis lors des pluies du 7 août 72.

Le conseil a demandé au contremaître municipal, M. Normand Cormier, de soumettre un rapport afin de trouver une solution pour remédier au problème d'eau qui pénètre sur la propriété de M. Hervé Bibeault au 77 rue Gouin.

La ville de Richmond accuse réception de la lettre de M. Roland Rochefort concernant les dommages causés à sa propriété sur la rue Spooner Pond et le secrétaire-trésorier l'avertira que la ville fera des réparations au ponceau à la croisée des rues Cimetière, Spooner Pond et McGauran en plus d'y ajouter une grille pour empêcher les débris de pénétrer dans les tuyaux et capter le surplus d'eau.

Le conseil a pris connaissance de la résolution passée par la ville de Villeneuve demandant au gouvernement provincial de rembourser la taxe sur le carburant aux municipalités. Après cette résolution, le conseil de la ville de Richmond appuie cette demande de la ville de Villeneuve au gouvernement provincial de rembourser la taxe de carburant aux municipalités que ces dernières achètent.

Le rapport de la taxe d'amusement pour le mois d'août, au montant de \$38.15 fut accepté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à demander des soumissions publiques pour l'engagement à contrat d'un vidangeur municipal possédant une vanne sanitaire.

Le président et le trésorier de la commissions des loisirs de Richmond Inc. étaient présents à l'assemblée du conseil afin d'obtenir un prêt de la ville pour l'achat de leur machine à glace. La ville a accepté de leur prêter la somme de \$4,933 du fonds de roulement, remboursable sur une période de trois ans, avec un taux d'intérêt de 6 pour cent. Le secrétaire-trésorier a été autorisé à émettre le chèque à cet effet.

A Magog
MAGOG, (RLC) — Lors de dernières assemblées du conseil municipal de Magog, il a été résolu qu'à la suite de l'ouverture de soumissions pour la fourniture de matériaux en rapport avec l'exécution de travaux prévus au règlement 581, que les plus basses soumissions soient acceptées, soit celles de J.S. Mitchell, au prix de \$57,402.11 pour les égouts-bétons, J.E. Ferland Ltée, au prix de \$3,133.69 pour les couvercles et cadres, et J.S. Mitchell, au prix de \$51,056.24 pour les égouts et aqueducs.

La plus basse soumission, soit celle de Northern Electric Ltd., au prix total de \$9,878.32, a été acceptée, concernant l'achat de matériel électrique pour le parc Industriel. Une proposition du maire de Magog, M. Maurice Thérault, a été rejetée faute de secondeur. Cette proposition concernait une offre faite par M. Jean-Louis Tétrault concernant une lièzière de terrain, d'approximativement 1,400 pieds carrés, pour l'élagage de la rue Merry Nord. M. Tétrault acceptait de vendre cette lièzière à la cité au prix de \$350, soit \$70 de plus que l'évaluation municipale. Le maire avait proposé l'acceptation de cette proposition.

Une subvention de \$500, tel que prévu au budget, a été accordée à l'Association touristique Magog-Orford. Un permis de construction a été accordé à M. Georges Lacroix, du 1381 St-Ours. La plus basse soumission, concernant la fourniture de l'outillage et de la main-d'œuvre en rapport avec l'exécution des travaux prévus au règlement 581, a été acceptée, soit celle de Les Entreprises-Wilfrid Côté Inc., au prix total de \$132,851. Le ministère de la Voirie a informé le conseil municipal par lettre qu'il effectuerait des travaux de béton bitumineux au montant de \$5,798.20 sur la rue Nicolas Viel.

La rue qui servira de nouvelle entrée à l'usine de Dominion Textile, parallèle et à l'est de la rue Montcalm, sera nommée Moore landis que la rue reliant la rue Montcalm à Moore sera nommée Gingras. Un permis de rénovation a été accordé à M. Gérard Stock, au 155 St-Jacques. L'offre de M. Donald Villeneuve, concernant l'achat du lot 19-41, a été acceptée. Cette offre se chiffre à \$550, soit 10 pour cent de plus que le minimum exigé par la cité.

Concernant l'achat de matériel de plomberie, la plus basse cotations a été acceptée, soit celle de O. Pomerleau et Fils, au prix total de \$740.08. La cotation de Les Plastiques Crystaplex Ltée a été acceptée pour l'érection d'un écran en verre acrylique clair au-dessus des bandes de l'arène, au prix total de \$2,999.98. Un montant de \$7,090.08 a été payé concernant la fourniture de matériaux à Les Produits de Ciment Sherbrooke Ltée. Les services de William M. Mercer Ltée, actuelles conseils, ont été retenus pour l'analyse des implications créées par l'introduction de la nouvelle loi sur l'Assurance-chômage. Les honoraires se rattachant à une telle étude seront d'environ \$1,250.

M. Lucien Therrien, gérant de l'arène de Magog, a été autorisé à conclure une entente avec la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie et/ou conjointe avec la Commission Scolaire de Magog, pour la location de l'arène au taux horaire de \$19 tout en laissant l'initiative aux commissions scolaires impliquées d'agencer leurs activités selon leurs besoins respectifs. Une somme de \$40,013.86 sera payée par la cité pour divers comptes soumis. Un total de \$101,689.56 sera payé par la cité concernant divers règlements exécutés. La cotation de Frink of Canada Ltée, soit la plus élevée, a été acceptée par la cité concernant l'achat d'un tracteur-chenilles. Les cotations reçues pour l'achat d'un tracteur sur chenilles n'ont pas été ouvertes et resteront à l'étude.

Une seule soumission a été reçue et elle a été acceptée concernant l'achat de 22 paires de chaussures pour les policiers. Cette soumission provenait de Ernest Lapalme au prix de \$477.58. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil réclame au nom des municipalités de la province de Québec, du gouvernement provincial le remboursement de la taxe sur le carburant que ces dernières achètent. Il a également été résolu à l'unanimité que le conseil prie le gouvernement fédéral de prendre immédiatement sous sa responsabilité la totalité de l'entretien de toutes les traverses à niveau qui sont sous la responsabilité des municipalités.

En bref

A Danville
DANVILLE, (FL) — Le conseil municipal de Danville tiendra son assemblée mensuelle, ce soir, à 19h30, à l'hôtel de ville.

La cause mettant aux prises le chef Jacques Arguin, la commission de police et ses juge et commissaire, qui devait être entendue aujourd'hui en cour supérieure, aurait subi un autre contre-temps, puisque c'est remis à vendredi.

M. Gérard Lafrenière a fauché un poteau de l'Hydro et une clôture, quand il aurait perdu le contrôle de l'automobile propriété de M. Donald Morrissette, de Depinsassiny, en Abitibi. M. Lafrenière a comme adresse, 6332 rue Pierre, à Montréal-Nord. L'incident est survenu vers les 5h15 s.m., et les dommages seraient d'environ \$4,000 à la propriété de l'Hydro et de \$2,500 à l'auto, qui est une perte complète. M. Lafrenière est actuellement hospitalisé à St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

(Photo La Tribune, Denis Marchand)